

COMPTE-RENDU RÉUNION AVEC LA RÉGION DU 5 novembre 2020

Aménagement de la scolarité dans les lycées :

Suite à l'annonce du ministre de l'Education Nationale, **les Proviseurs ont le droit de choisir les aménagements pour assurer la scolarité et la sécurité de tous.**

Le constat est le suivant dans de nombreux lycées : il y a beaucoup d'élèves et beaucoup de circulation. Il est difficile d'assurer le protocole.

L'académie d'Aix-Marseille est pionnière dans ce domaine avec l'autorisation du ministère.

- Dimanche, le Recteur a fait une note à tous les Proviseurs pour leur donner la possibilité de mettre en place un scénario prenant en compte la distanciation (cours et devoirs sur ATRUIM) ou un système hybride pédagogique (une partie au lycée et une partie à la maison).
- Le but est de se préparer à toutes les hypothèses :
 - mesures sanitaires maintenues jusqu'au 1 décembre 2020,
 - prolongation des mesures sanitaires
 - ou confinement plus sévère.
- Importance du suivi pédagogique, donc **obligation de faire un plan de continuité pédagogique pour maintenir le lien avec l'élève.**

Sur le système hybride proposé :

- Le suivi ou les cours peuvent être assurés par le professeur de l'élève ou un autre professeur.
- De même pour les cours en visio, la distanciation étant assurée, le nombre d'élèves qui suivront le cours peut être augmenté (pas que la classe mais peut prendre tout un niveau).



Protocole pour la validation du plan de continuité pédagogique :

- Elaboration d'un plan de continuité pédagogique
- Ce plan est communiqué au rectorat et au DASEN

Le plan est transmis aux inspecteurs référents et de réseaux pour avoir leur avis sur le respect des aspects pédagogiques.

- Avis du DASEN
- Validation définitive par le Recteur
- **Ce plan est ensuite présenté et voté en CA obligatoirement**
- Mise en place à partir de lundi

A ce jour, il y a 5 plans types qui ont été proposés au Recteur, émanant de 5 lycées.

Pourra être, par la suite, étendu pour les collèges.



Protocole sanitaire :

La région a travaillé sur des missions prioritaires afin de rendre possible sa mise en œuvre.

- Garantir sécurité sanitaire de tous les usagers.
- Adapter les modes obligatoires.
- Maintenir des services (accueil des élèves, cantine, internat).
- Améliorer les techniques du travail de la désinfection et du nettoyage.

Des 8 pages du protocole, la région a sorti 28 pages de mise en place pour faciliter le travail des agents et l'accueil de tous.

Les quelques règles :

- Limitation des flux
- Outillage de tous en lingettes ou produits désinfectants afin que chacun (élèves, professeurs, agents) puissent nettoyer les surfaces qu'ils utilisent (ordinateur, table, chaise...).
- Augmenter les fréquences de nettoyage ou désinfection.
- Choix de nettoyer plus les surfaces que les couloirs.

Les agents :

- 86% présents dans les lycées aux vacances de la Toussaint.
- + 200 nouveaux contrats et encore des projets de recrutement.
- Tous équipés en gants, masques, lingettes, produits...
- Formation des agents à la mise en place du protocole sanitaire.

Le budget des lycées :

- Chaque chef d'établissement fait sa propre commande.
- La région peut les accompagner pour trouver les bons produits, les bons distributeurs.
- Cette année, une dotation exceptionnelle en moyenne de 50 000€/lycée pour les achats et les petits travaux, afin d'aider dans ces dépenses.
- Possibilité de demander des subventions exceptionnelles à la Région (plénière en décembre 2020)



La restauration scolaire :

Le but est de maintenir ce service ouvert le plus possible en élaborant divers scénarii et graduation:

- 4 propositions de service en fonction du protocole sanitaire (restauration normale à distribution de sandwiches ou repas froid)
- Mutualisation d'agent pour assurer la cantine
- Cuisine centrale qui livre
- Prestataire extérieur
- Fermeture

Expérimentation sur le lycée de Pertuis, de la mise en place de plexi sur les tables pour accueillir la grande majorité des élèves.

Internat :

Ce service sera maintenu le plus possible avec désinfection et nettoyage prioritaires (sanitaires, maison de vie..) et mise à disposition de produits pour les internes pour leur chambre.

Espace numérique :

- L'ENT régional ATIUM a été renforcé pour le nombre e connexion et les actions (visio classe, cours en lignes, exercices...)
- Le réseau internet et Wi-Fi dans les lycées a été amélioré
- Reste le problème des connexions chez les élèves
- Reste le problème des élèves ne disposant pas d'outil informatique, notamment les 3^{ème} Prépa Pro ou Prépa Métiers.